

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

GUSTAVE BIENAYMÉ

Le coût de la vie à Paris à diverses époques

Journal de la société statistique de Paris, tome 37 (1896), p. 375-390

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1896__37__375_0

© Société de statistique de Paris, 1896, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LE COUT DE LA VIE A PARIS A DIVERSES ÉPOQUES.

II.

ESSAI D'UN NOUVEAU TRAVAIL (*suite*) [1].

PRIX DIVERS.

Des prix d'importance variée vont être cités pour montrer les principaux éléments d'étude contenus dans les deux espèces de comptes choisies et dans quelques documents pouvant y suppléer.

Prix de la volaille et du gibier. — Tout autre que celui de la viande est le cas de la volaille et du gibier qui n'ont qu'un rôle accessoire dans l'alimentation. Jadis la faible valeur de la volaille la faisait vendre à la douzaine et le prix de cette quantité était, à l'Hôtel-Dieu, de 10 livres en 1733, date du plus ancien compte où il en est fait mention. Le prix s'était maintenu entre 9 livres et 10 livres 10 sous (2) jusque dans les dernières années avant la Révolution pendant lesquelles 11 livres 10 sous avaient été payées exceptionnellement. Quant au gibier, nulle trace à l'hôpital et pas davantage au collège où il n'est pas même question de la volaille.

Pour la période moderne on n'a pas de prix de volaille à l'Hôtel-Dieu avant 1835. Dès lors c'est du kilogramme qu'il s'agit, lequel de 1 fr. 07 c. arrive à 2 fr. 22 c. en 1839. A partir de 1840, la volaille et le gibier, celui-ci absent jusque-là, figurent avec un prix commun ainsi qu'encore aujourd'hui, moindre ou plus

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, numeros de fevrier 1895, p. 57, et d'octobre suivant, p. 355.

(2) Les prix avaient été cependant de 7 livres en 1735, de 15 livres 6 sous en 1738 et de 16 livres 6 sous en 1768.

élevé que 2 fr. et dépassant ce chiffre presque constamment depuis une quarantaine d'années.

A Louis-le-Grand, la volaille, qu'on ne commence à trouver qu'en 1830, est achetée alors à la pièce. En 1831, le gibier se montre, payé à la pièce aussi. En 1842, les deux espèces sont réunies et on en a le prix jusqu'en 1855 ; mais ni l'une ni l'autre ne paraissent plus et c'est seulement depuis 1882 qu'on sait ce qu'en a coûté le kilogramme, c'est-à-dire un peu plus qu'à l'hôpital.

On a pour contrôler les uns et les autres de ces prix modernes ceux de la vente en gros au marché de La Vallée et aux Halles par pièce et par kilogramme de 1845 à 1873 (1) ainsi que les prix moyens des mêmes ventes par espèce et par pièce depuis 1846 (2) jusqu'à présent.

De ces différents chiffres ressort un accroissement des prix notable dans le présent siècle sur le précédent et de presque du double depuis une trentaine d'années. Mais il y aurait à tenir compte du perfectionnement de l'élevage qui a augmenté le poids des pièces et leur qualité ainsi que de la facilité des transports, pour comparer les valeurs marchandes de l'ancien régime et du nouveau.

Prix du poisson. — Le cas du poisson est aussi tout autre que celui de la viande et il diffère à son tour du cas de la volaille et du gibier ; mais il paraît convenir de l'en rapprocher à cause du rôle accessoire qu'il a presque pareillement dans l'alimentation. Toutefois, trop peu d'éléments sont fournis par les archives de l'Hôtel-Dieu et de Louis-le-Grand sur les prix du poisson pour permettre de s'en occuper avant le xix^e siècle. Il se trouve du reste que l'usage de l'acheter au poids sans distinction d'espèces pour les établissements publics est moderne, de sorte que l'on a, pour l'hôpital, depuis 1803, une série ininterrompue du coût du kilogramme de marée fraîche. Elle donne à remarquer qu'après avoir été presque toujours supérieur à 1 fr. jusqu'en 1830 ce coût est descendu au-dessous et, excepté en 1842, 1843 et 1844, s'y est maintenu jusqu'à la guerre. Depuis, la baisse s'est accentuée et dans les dix dernières années, en variant de 0 fr. 58 c. à 0 fr. 68 c., les prix ont été les plus bas du siècle.

Pour le collège on n'a des chiffres que de 1831 à 1835 et de 1882 à 1893 ; mais, comme ils suivent d'assez près ceux de l'hôpital, on peut moins regretter ceux qui manquent. Il faut pourtant noter que ceux postérieurs à 1889 sont pas mal plus élevés. En somme, mettant de côté cette particularité qui tient sans doute à une amélioration dans la qualité du poisson mangé par les lycéens d'aujourd'hui, on voit que les prix ont généralement baissé. On est même surpris de ne pas constater le moment où la consommation a profité de la diminution considérable des frais de transport par la substitution des chemins de fer aux véhicules attelés en poste faisant le service entre les ports de la Manche et Paris.

Les prix de la vente en gros aux Halles (3) n'ont pas toujours concordé avec les prix de l'Hôtel-Dieu qui ont presque toujours été plus élevés ; c'est seulement de 1866 à 1873 que les uns et les autres se rapprochent beaucoup. Malheureusement la comparaison ne peut être poursuivie, l'usage d'établir les mercuriales uniquement par espèces, qui a prévalu depuis 1880 dans les services municipaux, ne permettant pas d'avoir la valeur moyenne du kilogramme par années.

(1) Husson, ouvrage cité, 2^e éd., p. 312.

(2) *Ibid.*, jusqu'en 1873.

(3) Husson, ouvrage cité, 2^e éd., p. 335, prix de 1846 à 1873.

Les prix du poisson salé ne sont connus que pour l'Hôtel-Dieu et qu'à partir de 1843. Le plus bas a été de 0 fr. 35 c. le kilogramme en 1852 et le plus haut de 1 fr. 21 c. en 1867. Là a commencé une période de cherté allant jusqu'à 1879 et depuis les prix sont restés élevés, tout en baissant relativement dans les dix dernières années en même temps que la marée. Toujours est-il que la marche descendante de celle-ci n'a pas été suivie pour ce demi-siècle entier par la saline.

Pour le poisson d'eau douce, rien à l'hôpital ni au collège et seulement le prix moyen des espèces vendues en gros aux Halles de 1846 à 1887, puis en 1892 et 1893 (maximum et minimum pour ces deux années). En prenant pour exemple les carpes, on trouve que le kilogramme en a varié de 0 fr. 97 c. en 1856 à 1 fr. 90 c. en 1886 et que, du prix initial de 1 fr. 10 c. en 1846 aux plus récents, il y a eu hausse presque continue. Il n'en a pas été tout à fait de même pour d'autres espèces, quoiqu'en général la hausse soit marquée entre les premières mercuriales et les plus nouvellement publiées.

Du reste, au point de vue du pouvoir nutritif, le poisson d'eau douce n'est déjà plus un élément qui puisse compter. Aussi n'en est-il question ici presque que pour mémoire. Il en va être de même des huîtres qui, entrées largement dans la consommation parisienne, relèvent moins de l'alimentation que de la gastronomie.

Prix des huîtres. — Les prix de la vente en gros aux Halles sont aussi pour les huîtres les seuls assez connus de nous pour être utilisés, et bien qu'on ait depuis 1845, pour les différentes espèces goûtées à cette date, la suite presque complète de ces prix, celle de Marennes l'offre seule, à deux années près, sans lacune. Or, c'est l'espèce qui, au moins depuis une dizaine d'années, est la plus consommée. Ce n'est pas toutefois celle qui a atteint les prix supérieurs, ayant, il est vrai, commencé moins modestement que l'huître de Cancale ou de provenance analogue, mais ayant, sans doute par le progrès de l'industrie qui s'en occupe, pu descendre notablement, tandis que les autres espèces anciennes et nouvelles continuaient à monter. En effet, le cent de Cancale, coté en 1845 3 fr. 44 c., tomba à 2 fr. 13 c. en 1849 et arriva à 13 fr. environ en 1893, alors que le cent de Marennes, parti de 6 fr. 74 c. en 1845 pour descendre à 3 fr. 77 c. en 1850 et atteindre 13 fr. 80 c. en 1872, n'était plus qu'à 9 fr. environ en 1893.

Les huîtres d'Ostende, qui avaient eu des prix intermédiaires jusqu'en 1862 et ensuite les plus hauts de tous, ne sont plus cotées depuis 1878.

Prix des œufs. — On a, dans un passé très lointain, des éléments authentiques pour comparer la valeur des œufs d'alors avec celle des temps modernes. L'Hôtel-Dieu a conservé le prix du cent pour quelques années, de 1372 à 1449, et celui de la douzaine pour quelques autres, de 1594 à 1601. Ensuite ce n'est que de 1731 que part la série des prix du millier qui arrive presque complète à 1793 et est continuée depuis 1803 sans interruption.

Pour suivre plus facilement leurs variations, les prix, marqués dans les comptes en monnaie parisis(1), du cent d'œufs et ceux de la douzaine, marqués en monnaie tournois, vont être montrés ici convertis en prix du millier exprimé en cette dernière monnaie. C'est celle qui est restée en usage jusqu'à la Révolution, peu avant

(1) La monnaie parisis était plus forte d'un quart que la monnaie tournois.

laquelle son unité, la livre, se trouvait réduite approximativement au même poids d'argent que notre franc(1).

Voici d'abord les plus anciens : 2 livres 18 sous le millier en 1372; 2 livres 10 sous en 1376 et 1427; 20 livres 17 sous en 1594 et 1595; 14 livres 16 sous en 1598; 12 livres 10 sous en 1600 et 10 livres en 1601. Entre les 2 livres 10 sous de 1427 et les 20 livres 17 sous de 1594 le saut paraît grand, mais on a — et nous les citerons exceptionnellement — entre autres indications sur la période intermédiaire, les prix des œufs chez les Célestins(2). Ils varient, de 1562 à 1570, entre 7 livres 15 sous et 11 livres et trouvent une place naturelle dans l'intervalle de plus de cent soixante ans qui sépare les deux prix. Il faut remarquer du reste que le dernier et le pareil de 1595 peuvent être regardés comme accidentels étant suivis de prix moindres; mais, à un demi-siècle de là, on trouve à Saint-Martin-des-Champs(3), de 1653 à 1658, le millier à 25, 28 et 30 livres 10 sous et bien après on rencontre encore le millier à 28 livres en 1731, puis à 23 livres en 1732 et 1733. Monté progressivement à 36 livres en 1742, redescendu à 23 livres en 1745, pour remonter progressivement encore à 36 livres en 1758, il ne quitte guère les environs de 30 livres. A partir de 1766, prenant son élan avec 37 livres, il s'approche de 40 livres et même les dépasse, s'en écarte de 1775 à 1777; mais pour aller ensuite plus haut et atteindre graduellement 55 livres en 1793.

Pour corroborer ces prix de l'Hôtel-Dieu, il n'y a rien à Louis-le-Grand et on ne peut y suppléer que par un document officiel(4) donnant des prix maxima et minima pour la plupart des années de 1753 à 1774. Ils sont plus bas que ceux de l'hôpital, mais les suivent assez.

De 1803 à 1830, les œufs de l'Hôtel-Dieu oscillent autour de 50 fr. le mille. Après ils dépassent presque toujours ce taux, s'approchent souvent de 60 fr., vont plus haut vers 1855, décrochent 70 fr. en 1867, 80 fr. après la guerre, 90 fr. en 1877 et 100 fr. en 1880. En 1884, les chiffres n'avoisinent plus que 90 fr., en 1886 que 85 fr. et en 1891 que 80 fr. En 1893 c'est 83 fr.

Louis-le-Grand n'apparaît qu'en 1811 avec des prix entre 42 et 60 fr., mais plus près de celui-ci qui arrive bien plus tôt qu'à l'hôpital et est dépassé plus vite. Les prix supérieurs à 70 fr. ont près de dix ans d'avance; 80 fr. est à peine entrevu et 89, 90 et au-dessus deviennent permanents sitôt la guerre. En 1887 les prix se rapprochent de 80 fr. qui est celui de 1893, une des rares années où les œufs des lycéens n'ont pas coûté plus que ceux des malades. Il n'est pourtant pas probable qu'ils aient été plus frais ou plus beaux.

Les prix de vente en gros aux Halles des œufs moyens donnent depuis 1845 une progression de 48 à 90 fr. environ. Ils ne coïncident donc pas avec les prix contemporains des deux établissements, prix dont le plus haut et même le plus bas sont au-dessus.

(1) Pour les prix anciens, même ceux du commencement du XVIII^e siècle, déjà montrés, il y aurait à les convertir conformément à l'évaluation, selon les époques, des monnaies les exprimant. Celles-ci, livres, sous et deniers, étant monnaies de compte, ne participaient pas, il est vrai, aux fluctuations fréquentes des espèces les représentant dans la pratique, mais ne différaient pas moins d'une époque à l'autre. Pourtant, nous ne croyons pas devoir nous préoccuper de cette conversion, quant à présent.

(2) Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 3700.

(3) Archives nationales, LL, 1392-93.

(4) Husson, ouvrage cité. 2^e éd., p. 369.

En retournant au passé très lointain pour lequel il y a des renseignements, on voit qu'en cinq à six siècles, le coût des œufs, ou du moins celui marqué sur les comptes, a augmenté plus de trente fois; qu'en trois cents ans, il a presque quadruplé; enfin que, seulement du premier tiers du XVIII^e siècle à notre époque, il avait plus que triplé en 1880 et presque triplé en 1893. On pouvait par conséquent dire en 1873 (1) que le prix avait à peu près doublé en cent ans et on peut le dire encore pour ces temps derniers. Même avant la baisse qui s'est produite dans les dix années antérieures, on aurait pu parler d'un écart plus grand. Toutefois on ne doit pas oublier que le poids des œufs ayant augmenté aussi, il en faut moins dans nos omelettes que dans celles du moyen âge.

Prix des fromages. — La puissance nutritive du fromage et sa place presque indispensable à la fin des repas doivent lui faire prendre rang après les aliments principaux. Pourtant sa faible part dans les dépenses de table fait peu regretter la pénurie de documents très anciens sur sa valeur. Du reste l'absence de désignation des espèces de fromage empêcherait la comparaison avant 1745, point de départ de la série (gruyère ou Hollande, puis comté) concernant l'Hôtel-Dieu — la seule connue pour l'ancien temps — qui arrive, non sans interruption à 1792 et reprend de 1803 à 1893. Excepté les tout premiers, les prix d'avant la Révolution sont généralement un peu supérieurs à ceux d'après, qui vont de plus de 1 fr. à 1 fr. 25 c. jusqu'en 1843. Ensuite il y a hausse presque constante menant à 1 fr. 90 c. et c'est seulement depuis 1886 qu'une baisse commence pour finir par 1 fr. 47 c., prix très proche de celui de 1858.

L'augmentation n'a donc été au plus que de moitié jusqu'en 1885 et qu'assez faible en cent ans. Au contraire pendant le demi-siècle précédent la valeur des fromages secs avait au moins triplé.

A Louis-le-Grand les prix connus depuis 1811 ont toujours été supérieurs à ceux de l'hôpital, ayant presque doublé à certains moments et augmenté d'un peu plus de la moitié en quatre-vingts ans.

Les prix de gros aux Halles, conservés depuis 1872, sont plus bas que ceux de l'Hôtel-Dieu et par conséquent que ceux du collège.

Les fromages frais dont on n'a que les prix de gros aux Halles, et cela depuis 1860, ont varié selon les espèces. Pour ne citer que le Brie, la dizaine en a coûté 33 fr. moyennement jusqu'en 1865, 30 fr. 37 c. de 1866 à 1869, 30 fr. 18 c. de 1870 à 1871 et 23 fr. 89 c. en 1872 et 1873. Ces deux années-là le prix moyen des espèces, l'une dans l'autre, était 0 fr. 57 c. et 0 fr. 70 c. et en 1877 il était 1 fr. 21 c.; mais déjà alors cette base d'évaluation, dont on se sert encore, devenait la seule. Elle a fourni des chiffres d'abord un peu plus élevés, puis à peu près pareils.

Prix du beurre. — Non employé comme nutritif par lui-même le beurre l'est trop exclusivement à Paris dans la confection des mets pour que nous ne considérions pas comme heureuse la conservation de ses prix anciens. Pour l'Hôtel-Dieu, ils s'étendent, espacés de 1427 à 1601, commençant (en monnaie tournois par conversion de la monnaie parisienne) à plus ou moins d'un sol, jusqu'en 1503 et finissant avec 4 sous (1600-1601) la livre pesant. Une partie de lacune peut être comblée, comme on l'a vu déjà, par des prix tirés de comptes des Célestins (1562-

(1) Husson, p. 370.

1569) [1]; ils vont de 2 sols 3 deniers à 3 sols 2 deniers tournois. Les chiffres de l'Hôtel-Dieu ne reprennent qu'en 1731, mais ils ne s'interrompent plus. Pendant les douze premières années de cette série, la livre de beurre a presque toujours été à 8 sous et parfois à 12, puis, de 1745 à 1763, elle a varié de 9 à 11 sous, après quoi, jusqu'en 1772, elle a été à 10 sous; de là, par suite de 11, 12, 13 et 14 sous, elle est arrivée (1785-1791) à 14 et 19 sous. En 1792 et 1793 ce n'était plus que 9 sous.

Les prix de Louis-le-Grand ne remontent qu'à 1690; mais on peut suppléer en partie à la période pendant laquelle ils manquent en même temps que les prix de l'Hôtel-Dieu, avec ceux relevés dans les comptes de Saint-Martin-des-Champs (1653-1657) [2], cités encore exceptionnellement ici. De 8 à 10 sous, ils sont plus forts que les derniers de l'hôpital (1601) dont ils sont, il est vrai, distants d'un demi-siècle, et plus forts aussi que les premiers du collège qui ne partent que de 5 sous, restent longtemps entre 6 et 9 sous, n'atteignent 10 sous qu'en 1746 et s'interrompent en 1752 avec ce prix alors que l'Hôtel-Dieu le prend communément. Ce n'est ensuite que de 1784 à 1786 qu'on a le chiffre de 18 sous qui correspond à celui de l'hôpital.

A ce taux de la fin de l'ancien régime la livre de beurre frais avait augmenté près de 18 fois par rapport au xv^e siècle, 6 fois par rapport au xvi^e, puis 2 ou 3 fois par rapport au xvii^e et aux premières années du xviii^e.

Lorsqu'en 1804 reprit la série hospitalière avec 2 fr. 20 c. le kilogramme, prix un peu au-dessus duquel le beurre s'est tenu pendant une soixantaine d'années, la différence n'a été que d'environ un quart à un tiers en sus. Quand, en 1864, les prix supérieurs à 2 fr. 60 c. amenèrent rapidement (1870) le chiffre dépassant 3 fr. qui durait encore en 1893 (3 fr. 37 c.), c'était un écart en cent ans de 2 fois 1/2 après 1864 et de près d'une fois 3/4 il y a peu d'années.

Les prix de Louis-le-Grand ne reprennent qu'en 1813 alternativement au-dessus et au-dessous de ceux de l'Hôtel-Dieu et dépassant 3 fr. avec eux; mais contrairement redescendent en 1887 aux taux supérieurs de moitié à 2 fr. pour finir exactement à 2 fr. 50 c. Est-ce parce qu'à ces faibles prix le beurre devenait moins bon ou moins naturel?

La vente en gros aux Halles présente, par rapport aux deux établissements, une moyenne inférieure pour 1845-1850, supérieure pour 1851-1865, presque égale pour 1866-1877, plus élevée jusqu'en 1887 et, de là à 1893, bien plus rapprochée de l'hôpital que du collège.

Prix du lait. — Le lait, qu'il aurait peut-être paru logique d'étudier avant ses transformations, va être l'intermédiaire entre les aliments solides et les boissons ou liquides. Si son passé n'a pas laissé, du moins que nous sachions, de traces sur sa valeur, des comptes modernes la donnent depuis 1807 pour l'Hôtel-Dieu (3). Alors à 0 fr. 20 c. et même à 0 fr. 30 c. (1818), le litre a été payé de moins en moins jusqu'en 1871 et depuis presque autant que de 1832 à 1838, époque où s'était décidée la baisse qui devait s'accroître de 1850 à 1865. Le prix de 1893 (0 fr. 19 c.) rappelle ceux de 1830, 1837 et 1842 revus seulement de nos jours,

(1) Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 3700.

(2) Archives nationales, LL, 1392-1393.

(3) Husson, p. 362, pour les prix antérieurs à 1875.

en 1879. Ceci va contre l'effet qu'on avait cru pouvoir attribuer aux chemins de fer faisant concourir à l'approvisionnement de Paris des localités auxquelles ce grand marché était fermé antérieurement (1). Faut-il, changeant d'illusion, croire que, grâce à un retour d'innocence dans les campagnes, au mouvement de l'opinion ou à la police sanitaire, l'augmentation récente des prix concorde avec l'acheminement vers la pureté idéale ? Au surcroît de dépense aurait alors gagné l'hygiène des consommateurs en bas âge et celle des amateurs de café au lait.

Prix du vin. — Pour suivre l'ordre consacré par la plupart des statistiques alimentaires, le vin aurait dû prendre place immédiatement après la viande. En effet, il est avec elle l'objet de la plus considérable et plus coûteuse consommation et c'est sur lui que le renchérissement a presque toujours porté. Les prix de cette boisson nous ont pourtant paru mieux placés après les denrées les plus substantielles et les principales de celles qui servent à leur accommodement.

Les prix de l'Hôtel-Dieu remontent à 1545 à raison de 12 livres tournois le muid, mesure équivalant à 272 litres. C'est, d'après l'acte de 1360 établissant le droit de treizième sur le vin à Paris, un peu moins que ce qu'y coûtait alors pareille contenance. Dans les années qui, à quelques lacunes près, suivent de 1545 à 1556, le prix varie de 9 à 11 et 12 livres et on constate qu'en deux siècles il y avait eu diminution. Après, de 1558 à 1571 sans interruption, le chiffre va de 10 à 14 en passant par 17 ; mais de 1572 à 1589 il est de 20, 30 et même 39. Ensuite, à part les années 1594, 1598 et 1600 pour lesquelles on trouve 14, 15 et 13 écus, c'est-à-dire 42, 45 et 39 livres, ce n'est plus que pour 1735, 1738, 1741 et 1773 qu'on a des prix : 77, 83, 75 et 101 livres.

Pour le *xix*^e siècle les chiffres de l'Hôtel-Dieu sont complets ; mais, de 1803 à 1818, ils forment deux séries, l'une pour le vin des malades, l'autre pour celui des valides. Leur moyenne a été de 37 à 85 fr. l'hectolitre. La série unique qui commence à 1819 se tient jusqu'en 1831 aux environs de 70 fr. Entre cette date et 1847, c'est autour de 60 fr. que l'oscillation a lieu. De 1848 à 1853, le prix n'est plus que de 45 à 58 fr. ; mais, pour les quatre années après, c'est 73, 87, 85 et 80. De 1858 à 1863, nouvelle oscillation autour de 70 fr. Au contraire, de 1864 à 1873, le prix ne dépasse guère 60 fr., tandis que ensuite, à part les 89 fr. exceptionnels de 1874, il varie de 58 à 69 fr. De 1880 à 1883, la variation se fait entre 70 et 74 fr. De là à 1887, ce n'est plus qu'entre 60 et 65 fr. Enfin, depuis, c'est moins encore : 54 à 57 fr.

Il importe de remarquer que, par un vieil usage, l'ancienne administration hospitalière portait dans ses comptes d'une part le prix d'achat de son vin en dehors de Paris et d'autre part le montant des droits d'entrée. Ce n'est par conséquent qu'en ajoutant les deux parties de la dépense qu'on peut connaître son total.

Presque jusqu'à la fin du *xvi*^e siècle l'augmentation causée par les droits a été relativement faible (5 à 15 sous par muid). Déjà forte avant le *xvii*^e siècle (2 livres 5 sous en 1597) et s'accroissant pendant sa durée (3 livres 15 sous 10 deniers en 1632 ; 6 livres 15 sous 10 deniers en 1636 ; 10 livres 9 sous 4 deniers en 1654 et 16 livres 10 sous en 1691) l'augmentation avait pris dès l'ouverture du *xviii*^e siècle une importance grandissante (17 livres en 1702 ; 27 livres 19 sous 9 deniers en 1719 ; 36 livres 10 sous 9 deniers en 1741 ; 42 livres 8 sous 11 deniers en 1747 et

(1) Husson, p. 362, pour les prix antérieurs à 1875.

1756), importance qui n'avait pas tardé ensuite à devenir énorme (46 livres 12 sous 3 deniers en 1760 ; 53 livres 2 sous 3 deniers en 1771 et finalement 60 livres 12 sous 8 deniers de 1781 à 1791).

Voilà, pour n'indiquer que les principales(1), quelles causes de majoration fiscale influaient jadis sur le coût du vin dans Paris.

Pour notre siècle, les prix portés aux comptes financiers des hôpitaux contiennent toujours les droits. Ceux-ci les accroissaient peu dans les premières années, mais beaucoup ensuite puisqu'ils avaient été jusqu'à 28 fr. 05 c. par hectolitre en 1816 et que, modifiés à maintes reprises, ils sont encore de 18 fr. 87 c.

Les comptes de Louis-le-Grand offrent, pour le vin, des prix allant de 1688 à 1723. Leur secours serait donc précieux pour combler en partie la lacune existant à cette époque dans les papiers de l'Hôtel-Dieu ; mais comme on ne sait si ces prix du collège comprennent ou non les droits, il serait dangereux de les utiliser. On peut néanmoins penser que leur élévation presque continue n'est pas due seulement aux progrès de l'impôt.

Les prix de même provenance qu'on a très complets depuis 1804 paraissent toujours comprendre les droits, car ils suivent de fort près ceux de l'Hôtel-Dieu, quoiqu'on puisse remarquer une différence en moins avec eux pendant les quarante premières années environ. C'est sans doute que « l'abondance » de nos lycéens s'est améliorée depuis, car nous ne voudrions pas croire que le vin des malades hospitalisés soit devenu moins bon.

Quoi qu'il en ait été des qualités, la comparaison de valeur d'une époque à l'autre, dans chacun des deux établissements, n'est possible que par la conversion des prix de l'ancien muid en prix de l'hectolitre. Pour l'Hôtel-Dieu, la réduction en notre mesure moderne donne, toujours en livre tournois(2), les chiffres suivants : 4 en 1545, 1547, 1549 et 1556 ; 3 en 1550 et 1555 ; 5 en 1558, 1561, 1564 et 1567 ; 4 en 1569 et 1570 ; 6 en 1571 ; 7 en 1572, 1576 et 1578 ; 11 en 1573, 1574, 1575, 1581 et 1586 ; 14 en 1587 ; 12 en 1588 ; 11 en 1589 ; 15 en 1594 ; 16 en 1598 ; 15 en 1600 ; 40 en 1735 et 1741 ; 43 en 1738 et 56 en 1773.

Il résulte de la comparaison de ces chiffres entre eux et avec ceux de notre siècle, que, de la plus ancienne date (1545) à la dernière connue pour l'ancien Hôtel-Dieu (1773), le prix du vin est monté à 14 fois autant et de 1545 à 1600, à 18, 11, 14, 9, 8, 5, 7, 5, 4 et 3 fois autant ; que, entre 1735 et 1773, l'accroissement n'a plus été que de peu relativement ; que les prix des dernières années du xviii^e siècle ont été presque pareils à ceux de la plus récente période du xix^e, mais non pas à ceux d'autres périodes de ce siècle ; qu'en effet, par exemple, à plus de 70 fr. de 1817 à 1826 et de 1854 à 1862, l'hectolitre a coûté environ moitié en sus qu'il y a près de cent ans et que dans ces années dernières.

Autres boissons. — Les boissons autres que le vin, peu consommées du reste dans la vie de famille, ne sont l'objet d'aucun renseignement dans les documents en question.

(1) Voir, pour plus de détails : A. de Saint-Julien et G. Bienaymé, *Histoire des droits d'entrée et d'octroi à Paris*, Paris, 1887, in-8°, ouvrage couronné par l'Institut, et *La Fiscalité alimentaire et gastronomique à Paris*, par Gustave Bienaymé (*Journal de la Société de statistique de Paris*, février 1890).

(2) Nous continuons à réserver ce qui touche la valeur réelle de la monnaie selon les époques.

Alcools et liqueurs. — Il en est de même pour les alcools et liqueurs. D'ailleurs leurs variations de prix, qui résultent surtout des variations de l'impôt, ne préoccupent guère que les consommateurs qui en abusent.

Prix du pain. — Malgré l'absence d'anciens documents hospitaliers et scolaires sur le pain (1), il convient de ne pas tarder davantage à lui donner place ici alors que les statisticiens le mettent d'ordinaire en tête de leurs études alimentaires. Les renseignements de toute autre nature manquent du reste complètement pour l'ancien régime. Avant le xv^e siècle, c'était le poids qui changeait tandis que le prix restait invariable, d'où l'impossibilité d'avoir des mercuriales ; mais celles-ci, devenues possibles ensuite, font défaut. La seule indication officielle à citer (2) donne, de 1776 à 1782, les prix de 8 sous 6 deniers à 11 sous et, pour 1789, 14 sous 6 deniers les quatre livres.

Ce poids de pain blanc, dont la consommation est presque exclusive à Paris, sert traditionnellement de base d'évaluation dans les statistiques. Celles-ci, pour les prix modernes, n'ont, pour s'appuyer, que les mercuriales et c'est sur elles que se règle la comptabilité des établissements officiels. Les variations ont eu lieu, de 1800 à 1815, entre 0 fr. 55 c. et 0 fr. 70 c. avec les chiffres de 0 fr. 80 c. et 0 fr. 90 c. en 1802, 1812 et 1813, années de disette.

Pareilles calamités devaient amener 0 fr. 80 c. en 1816, 0 fr. 95 c. en 1817, 0 fr. 91 c. en 1829, 0 fr. 97 c. à 0 fr. 99 c. en 1847 et 1854-1856, 0 fr. 84 c. en 1861, 0 fr. 88 c. en 1867, 0 fr. 93 c. en 1868, 1 fr. en 1871, 0 fr. 94 c. en 1873 et de 0 fr. 81 c. à 0 fr. 87 c. en 1874, 1877, 1878, 1880-1884 et 1891 ; mais la baisse a été sensible de 1818 à 1840. Ensuite il y a eu hausse dont le maximum de 1871 à 1883. Depuis une nouvelle baisse s'est établie ramenant presque le niveau du commencement du siècle. En définitive dans la dernière décade d'années le prix du pain est un peu plus bas que de 1816 à 1820. Il est de 15 p. 100 plus haut que de 1821 à 1830, de 23 p. 100 plus haut que de 1831 à 1840 et de 15 p. 100 plus élevé que de 1841 à 1850 ; mais c'est à peine s'il dépasse de 2 1/2 p. 100 le taux de 1851 à 1870 et il est très peu plus bas que de 1871 à 1883. Ainsi, en ce qui concerne le pain, le prix de la vie n'a pas renchéri d'une façon appréciable depuis quarante ou cinquante ans (3). En un siècle et plus, ça a été de moins d'un tiers.

Prix des pâtes alimentaires et du riz. — Outre le pain, la farine de froment fournit aux Parisiens, comme à bien d'autres, des produits alimentaires qui se mangent en potage, tels le vermicelle, la semoule, etc., dits pâtes d'Italie et des produits de même origine dont le macaroni, le plus connu, a pris, diversement accommodé, une place de plus en plus grande dans la consommation. Précisément ce dernier objet, très nutritif, qui, s'il n'entre pas dans le régime des malades, est donné au personnel valide des hôpitaux, ne ressort pas des comptes financiers de l'Assistance publique où il est mêlé avec d'autres pâtes. Il faut dès lors se contenter des prix presque similaires du vermicelle, seuls isolés et connus depuis 1833. Ceux-ci, très peu influencés généralement par le cours des farines, ont une allure propre qui tantôt les a menés de 42 à plus de 70 fr. le kilogramme, comme dans

(1) Voir note de la page 356, numéro d'octobre 1895.

(2) Husson, 2^e éd., p. 173.

(3) Cf. P. Leroy-Beaulieu, *Économiste français*, numéro [du 2 novembre 1895, 2^e semestre, p. 570.

la période finissant en 1874, et tantôt les a fait se tenir aux environs de 60 fr., comme de 1875 à 1884, d'où ils n'ont fait que descendre jusqu'à 47 fr. en 1893.

A Louis-le-Grand où l'on ne craint pas de lester de jeunes estomacs avec du macaroni, ses prix sont aussi confondus avec d'autres et ceux du vermicelle y sont compris.

Les prix du riz, qui peuvent prendre place ici, n'ont pas eu de hausse et de baisse bien décidée. A l'Hôtel-Dieu, étant, en 1832, de 0 fr. 59 c. par kilogramme, ils ne s'en éloignent que pour monter peu au-dessus de 0 fr. 60 c. et ne descendre guère au-dessous de 0 fr. 40 c. Ils sont toutefois, dans la suite de leurs variations, plus forts au commencement qu'à la fin.

Prix des légumes et des fruits. — Non moins que les grains d'autres végétaux, souvent presque aussi substantiels que bien des matières animales, entrent pour une part très appréciable dans la dépense alimentaire. Les comptes de l'administration hospitalière moderne offrent seuls des renseignements continus à leur sujet.

On y voit que les légumes frais, de 1832 à 1859, ont monté assez régulièrement de 0 fr. 09 c. à 0 fr. 20 c. le kilogramme ; que, de 1860 à 1885, ils ont subi de grandes oscillations et que depuis ils n'ont presque pas cessé de descendre aux chiffres initiaux de 0 fr. 08 c. et 0 fr. 09 c. Par ce dernier mouvement, il se trouve que les prix de la période décennale la plus récente ont baissé davantage par rapport avec les objets végétaux et même avec tous les objets consommés dans les hôpitaux de Paris.

Les pommes de terre, qui font un article distinct, ont, de 1833 à 1860, monté plus régulièrement de 0 fr. 03 c. à 0 fr. 10 c. le kilogramme. Ensuite, jusqu'en 1882, elles ont oscillé pas mal quoique moins que les autres légumes frais entre 0 fr. 06 c. et 0 fr. 13 c. ; mais dès lors une baisse peu interrompue les a ramenées à 0 fr. 06 c. ou 0 fr. 07 c., c'est-à-dire comme aux environs de 1840.

Les légumes de saison, plus chers et moins susceptibles de grandes variations, apparaissent, de 1833 à 1835, avec les prix de 0 fr. 35 c. et 0 fr. 37 c. le kilogramme, puis ne se retrouvent qu'en 1860. Probablement, durant cette lacune, il y a eu mélange avec les légumes frais dont la valeur a dû être alors relevée d'autant. Quoi qu'il en ait été, les chiffres qui reprennent en 1860 pour ne plus s'interrompre, vont de 0 fr. 33 c. à 0 fr. 41 c. — les 0 fr. 50 c. de 1870 exceptés — et les points culminants de la série se montrent en 1883 et 1887. Comme pour les autres légumes, une baisse vient ensuite et dure encore avec 0 fr. 29 c. et 0 fr. 30 c.

A part des légumes frais ou de saison figurent ceux d'entre eux qui sont conservés, tels les haricots, pois et lentilles. Le kilogramme de haricots secs, peu au-dessus de 0 fr. 20 c. entre 1832 et 1836, avait après dépassé 0 fr. 30 c., puis était descendu au-dessous pour y remonter et s'y tenir jusqu'à la fin. On ne constate donc pas pour ces plus usuels des farineux la déclivité remarquée dans la période dernière pour les légumes mangés en leur fraîcheur. De l'allure de ceux-ci s'écartent davantage les pois cassés et les lentilles sèches dont, depuis 1832, la ligne des prix ondule, de 0 fr. 25 c. à 0 fr. 45 c., le kilogramme pour les uns et de 0 fr. 27 c. à 0 fr. 57 c. pour les autres.

Entre les fruits frais et les fruits secs, qui s'ajoutent aux repas plutôt qu'ils n'y comptent sérieusement, existe la même différence d'allure qu'entre les espèces analogues de légumes.

Les fruits frais, de 1836 à 1857, ont eu graduellement les prix de 0 fr. 17 c. et

0 fr. 35 c. le kilogramme et après un haut et bas (0 fr. 25 c. en 1858 et 0 fr. 44 c. en 1859), ont moins monté jusqu'en 1877 (0 fr. 32 c. à 0 fr. 48 c.) ; mais alors une hausse brusque (0 fr. 57 c. à 0 fr. 75 c., 0 fr. 63 c. et 0 fr. 65 c.) s'est manifestée pour, en 1882, s'atténuer (0 fr. 52 c. à 0 fr. 56 c. en passant par 0 fr. 45 c. et 0 fr. 46 c. en 1853 et 1854). C'est à partir de 1890 qu'une baisse régulière s'est établie, de 0 fr. 48 c. à 0 fr. 42 c.

Contrairement les fruits secs payés en 1853 — première date des renseignements — 0 fr. 83 c. et, en 1862, 0 fr. 57 c., avaient coûté, de 1865 à 1881, de 0 fr. 80 c. à 0 fr. 87 c. à l'exception de 0 fr. 67 c. et 0 fr. 96 c. en 1878 et 1866. Puis, sauf 1 fr. 46 c. marqué pour 1882, il n'y a eu jusqu'en 1888 que des chiffres de 0 fr. 34 c. à 0 fr. 85 c. et après est arrivée la plus haute période (1 fr. 33 c. à 1 fr. 44 c.).

Pour contrôler les prix ci-dessus de légumes et de fruits pendant la dernière quinzaine d'années, il y aurait bien les prix de vente en gros aux Halles publiés par le service de l'approvisionnement de Paris ; mais, donnés d'abord par catégories et ensuite par espèces avec maxima et minima, ces prix se prêteraient difficilement à une comparaison avec ceux afférents aux articles où l'administration hospitalière groupe ses fournitures.

Prix des confitures. — C'est sans surprise qu'on voit les prix des confitures ne pas suivre les prix des fruits frais. Il est logique en effet qu'ils se rapprochent des cours du sucre lequel compte plus dans la confection que la matière première principale. C'est encore aux hôpitaux qu'il faut demander des indications et ils en donnent à partir de 1836. Alors le kilogramme de confitures coûtait de plus d'un franc à un peu moins et il a varié dans cette proportion jusqu'en 1871. De là à 1883 il y a eu augmentation des prix et ceux de 1 fr. 13 c. à 1 fr. 45 c. ont été atteints. Depuis, la transformation du régime fiscal pour le sucre a permis la baisse au-dessous d'un franc qui continue.

Prix du sucre. — En raison des variations de la valeur des produits bruts et de l'impôt, le prix du kilogramme de sucre, qui en 1833 était à l'Hôtel-Dieu de 1 fr. 86 c., puis bientôt guère plus que de 1 fr. 23 c. à 1 fr. 50 c. environ (1842-1870), avait monté à 1 fr. 60 c. et n'était pas descendu ensuite au-dessous de 1 fr. 41 c. Il n'a plus valu que de 0 fr. 97 c. à 1 fr. 35 c. pendant les dix dernières années.

Les prix de Louis-le-Grand suivent ces fluctuations généralement d'assez près et les cours du commerce de gros, qu'on a pour quelques années espacées depuis 1835, s'écartent à peine des prix des deux établissements.

Auparavant, le sucre avait coûté bien plus cher et, notamment de 1780 à 1792, les deux livres pesant avaient été payées par l'Hôtel-Dieu 2 livres 4 sous à 2 livres 11 sous, 3 livres 12 sous et 4 livres 10 sous. Jadis, à la vérité, c'était beaucoup moins ; mais pendant la plus grande partie du XVIII^e siècle les prix des deux livres ressemblaient assez à ceux du kilogramme au XIX^e.

Prix du chocolat. — C'est plus le cacao que le sucre qui influe sur la valeur du chocolat, du moins en ce qui concerne les premiers prix datant de 1839 dans les hôpitaux, car on les y trouve supérieurs à 3 fr. le kilogramme jusqu'en 1853, tandis que ensuite ils se tiennent au-dessous pour ne reprendre qu'en 1862 au-dessus de 3 fr. En 1882 une nouvelle baisse durable qui coïncide avec celle du sucre peut en être la conséquence. Mais, pour ce produit, comme pour d'autres, ne doit-on

pas se demander si le changement de qualité n'a pas été la vraie cause de variation dans la valeur marchande ?

Prix du café. — Cette question se pose notamment pour le café des hôpitaux dont la hausse est l'une des plus sensibles parmi les objets consommés. De 1858, première date connue, à 1870, le kilogramme n'avait atteint 3 fr. que deux fois sans s'en écarter beaucoup. Disparus des comptes financiers de l'Assistance publique jusqu'en 1882, les prix sont de 5 fr. pour cette année et les deux suivantes et après ils restent de plus de 4 fr. Ces séries bien courtes, en comparaison du long usage du café, sont données ici néanmoins, faute de mieux.

Prix du poivre. — Des épices qui relèvent la cuisine parisienne le poivre seul paraît dans les comptes hospitaliers. De 1833 à 1870, son prix a peu changé, gravitant autour de 2 fr. le kilogramme ; mais depuis il s'est tenu au-dessus de 3 fr., parfois très près de 4 fr. et même a dépassé ce dernier chiffre. En 1890, il est vrai, a commencé une baisse graduelle amenant des prix moindres que ceux de dix ans avant.

Prix du sel. — Excepté de très rares et très reculées traces d'achat de sel nulle ne se trouve pour l'ancien Hôtel-Dieu, sans doute pour cause de concession gratuite.

A Louis-le-Grand pas de pareille immunité fiscale, car les prix s'y rencontrent presque complets de 1689 à 1786 ; mais, quoique assez élevés, ils ne sont peut-être pas égaux à ceux des particuliers, les rigueurs de la gabelle s'atténuant pour certains établissements privilégiés.

Sous cette réserve, voici ces prix rendus comparables à ceux de l'époque moderne par la conversion du minot (1) en kilogramme : 1 livre 8 ou 10 sous de 1689 à 1693 ; un peu plus jusqu'en 1700 et 1 livre 11 ou 19 sous de là à 1729 ; ensuite, après une lacune, par séries fixes, 1 livre 15 sous de 1735 à 1759 ; 1 livre 17 sous de 1760 à 1762 ; 1 livre 18 sous de 1763 à 1772 ; 2 livres 1 sou de 1773 à 1781 et près de 2 livres 5 sous pour les cinq dernières années connues.

Au début du xix^e siècle les prix de 0 fr. 10 c. à 0 fr. 12 c. le kilogramme au collège et de 0 fr. 09 c. à l'hôpital témoignent de la suppression de l'impôt ; mais dès 1806, celui-ci, rétabli en partie sous une autre forme, renchérit le sel qui coûte 0 fr. 30 c. à 0 fr. 35 c. à Louis-le-Grand et 0 fr. 32 c. à 0 fr. 39 c. à l'Hôtel-Dieu pendant la quinzaine d'années suivante. Après, pour une période double, ce sont des variations entre 0 fr. 37 c. et 0 fr. 46 c., même entre 0 fr. 48 c. et 0 fr. 50 c. à l'établissement hospitalier et à l'autre des séries de 0 fr. 43 c. à 0 fr. 46 c. et une de 0 fr. 48 c. Depuis que la Révolution de février a été l'occasion d'un dégrèvement notable des droits sur le sel, dure un bon marché relatif : 0 fr. 18 c. à 0 fr. 25 c. pour les achats de l'Assistance publique et 0 fr. 21 c. à 0 fr. 28 c. pour ceux des collèges. C'est ainsi que le mauvais renom resté attaché à l'impôt qui a succédé à la gabelle continue à écarter du précieux condiment le retour des exagérations fiscales ; mais l'effet en est mince à Paris où faible est cet article de dépense.

Prix du vinaigre. — Pas de prix anciens pour le vinaigre à l'Hôtel-Dieu ; mais de presque complets à Louis-le-Grand où le muid (272 litres) coûtait 30 livres en

(1) Cette ancienne mesure correspondait à 39 litres 36 centilitres, le poids du litre de sel étant de 750 grammes.

1688. Ensuite ç'a été plus, parfois même beaucoup plus et, après 1738, le prix de 56 livres (équivalent à 20 livres par hectolitre) a été le plus habituel jusqu'en 1752. Le chiffre isolé de 48 livres en 1785 (soit 17 livres l'hectolitre) ne permet pas de savoir ce qui en a été pour la fin du XVIII^e siècle.

Les prix modernes ne se trouvent au collège qu'en 1812 et les 40 à 57 fr. de l'hectolitre des années voisines dépassent les prix contemporains ou antérieurs dans les hôpitaux qu'on a depuis 1803. Les chiffres des deux établissements se rapprochent ensuite ; mais, à partir de 1830, ils s'écartent de nouveau, la plus-value ne cessant pas dès lors au collège même dans les années récentes. Elle tient assurément à ce que le vinaigre qui s'y consomme provient du vin et que autre est l'origine du liquide fourni aux hôpitaux.

Pour eux la comparaison des prix de la fin du siècle avec ceux du commencement, la seule possible, fait ressortir une augmentation d'un quart environ. Pour Louis-le-Grand la même comparaison accuse une bien moins grande différence et les prix anciens qu'on a (1688-1752) donnent lieu de constater un accroissement du double au triple sur eux par les modernes.

Prix de l'huile à manger. — Un hasard heureux pour la statistique a fait conserver à Louis-le-Grand des prix d'huile à manger qui, plus vieux que ceux de l'Hôtel-Dieu ou correspondant à des lacunes dans les prix de celui-ci, complètent la série de 1689 à 1793. La livre pesant, d'abord de 8 à 16 sous jusqu'en 1725 (collège), s'était tenue entre 9 et 12 sous de là à la moitié du siècle et pendant le reste de 13 à 20 sous (hôpital principalement). Or, dans les vingt dernières années, les droits sur l'huile avaient doublé puis presque triplé.

Au commencement de l'époque moderne l'absence d'impôt a dû être la cause principale de l'abaissement des prix et pourtant ceux-ci ne se relevèrent que peu quand (1817) le droit d'entrée reparut. Toutefois à 1 fr. 43 c. en 1803 et même à 2 fr. en 1818 le kilogramme consommé par l'Hôtel-Dieu ne diffère pas beaucoup des deux livres pesant à 18 et 20 sous l'une de la fin de l'ancien régime. Dans les adjudications de l'Assistance publique le chiffre de 2 fr. n'a reparu qu'exceptionnellement. Assez au-dessous, de 1820 à 1840, les prix s'en sont rapprochés ensuite pour baisser de nouveau finalement, de sorte que les plus récents égalent les premiers du siècle.

Pour Louis-le-Grand il n'y a que des séries partielles (1811-1823, 1848-1878 et 1886-1893) où le chiffre de 2 fr. est presque toujours dépassé, souvent même de beaucoup. Évidemment il s'agit d'une qualité supérieure et si l'on se rappelle que pareille différence vient d'être constatée pour le vinaigre, on peut en conclure qu'à Paris la salade des lycéens est des mieux assaisonnées.

Prix de l'huile à brûler. — Pour l'huile brûlée à Louis-le-Grand les prix anciens n'ont été conservés que de 1689 à 1700. Ils étaient de 8 à 12 sous la livre pesant. Ceux de l'Hôtel-Dieu ne remontent qu'à 1735 ; mais n'ont ensuite que quelques lacunes. Ce sont 6 à 9 sous jusqu'en 1781 et 10 sous 6 deniers à 12 sous 3 deniers de 1784 à 1792.

Ces derniers prix équivalaient, pour les deux livres, à un peu plus de ce que coûta le kilogramme aux deux maisons de 1803 à 1815 ; mais dès cette date, où probablement s'escomptait déjà l'effet du rétablissement du droit d'entrée (1817), le franc était dépassé, parfois notablement, avec des variations presque simultanées ici et là. En 1886 a commencé une baisse qui a ramené les prix, du moins à l'hôpital, comme aux années voisines de la Révolution.

Prix de la chandelle. — Les renseignements sur les suifs et chandelles sont bien plus anciens. Ils remontent pour l'Hôtel-Dieu à 1421 (1 sol parisien = 1 sol 3 deniers tournois) la livre de chandelle et sont encore les mêmes en 1502; mais en 1536, c'était 2 sols tournois, en 1589 5 sols 9 deniers. De 1593 à 1600 la hausse s'accroît entre 6 et 8 sols. Ce sont les derniers chiffres de l'hôpital pour cette époque et il faut aller jusqu'à 1688 pour rencontrer ceux de Louis-le-Grand. Ils sont presque toujours de 9 sous, de là à 1711, de 8 à 14, entre 1712 et 1752 et puis manquent. En 1767 il en reparait à l'Hôtel-Dieu quelques-uns pour 8 à 12 sous et des prix de la mesure de suif (20 livres pesant), de 1 livre 10 sous à 3 livres 6 sous entre 1732 et 1792, montrant la progression de la valeur de cette matière première.

En 1803 reprennent les prix de la chandelle, tant à l'hôpital qu'au collège : 1 fr. 25 c. à 1 fr. 65 c. par kilogramme avec 2 fr. au début, quelques fléchissements à 1 fr. vers 1823-1827 et ensuite une tendance à la baisse qui s'est accentuée à l'hôpital en 1888 et a cessé au collège en 1872. En effet le dernier prix est à l'un 0 fr. 97 c. et à l'autre 1 fr. 50 c.; mais, l'usage de la chandelle ayant cessé presque tout à fait depuis longtemps, ces dernières constatations sont superflues.

Prix des bougies. — Diverses sources donnent des prix de la cire aux ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles et l'Hôtel-Dieu, au ^{xvi}^e, en a quelques-uns isolés; mais il est plus sûr de ne lui emprunter que ceux qui, de 1735 à 1786, sont spéciaux à la bougie et supérieurs aux prix de la cire non façonnée donnés aussi pour la même époque. De 2 livres ils montent à 3 livres 2 sous pendant ces cinquante ans et probablement ont monté encore pendant le pareil espace de temps écoulé jusqu'à leur disparition devant la bougie stéarique.

Celle-ci, qui est du suif saponifié, paraît à l'Hôtel-Dieu, de 1832 à 1846, avec des prix de 3 fr. 67 c. à 6 fr. 50 c. le kilogramme; ensuite de 3 fr. à 4 fr. 54 c. jusqu'en 1858 et ce n'est plus que 2 fr. 09 c. à 2 fr. 94 c., de là à 1886 d'où le coût s'abaisse de 1 fr. 84 c. à 1 fr. 70 c., pour, à partir de 1891, se relever et finir à 2 fr.

Les prix de Louis-le-Grand, qu'on n'a que depuis 1870, plus forts que ceux de l'hôpital, sont descendus, en même temps qu'eux, de 4 fr. 30 c. à 2 fr. 33 c.

En somme la bougie stéarique a diminué de beaucoup depuis son apparition, il y a soixante ans, et sans l'accroissement de l'impôt (1) elle aurait diminué davantage. Il est vrai que la qualité a bien changé aussi.

Prix du gaz. — Le gaz, qui a un prix spécial dans les hôpitaux, comme dans les établissements de la ville, et qui coûte dans les collèges autant que chez les particuliers, où son emploi est encore nouveau, ne serait pas à mentionner, n'était la remarque que le prix de son mètre cube, d'abord de 0 fr. 42 c., 0 fr. 41 c. et 0 fr. 40 c. est resté à 0 fr. 30 c. depuis la constitution de la compagnie parisienne en 1855. En effet s'il n'avait été, dans les maisons, limité à l'éclairage des escaliers et des cours, le gaz, en brûlant pour un prix fixe pendant près de quarante ans, nous aurait prêté l'unique exemple d'un objet à valeur invariable si longtemps.

Prix des huiles et essences minérales. — Le pétrole et les liquides similaires ne sont pas admis dans les établissements de l'Assistance publique et ils sont à peine tolérés, sinon proscrits, dans les collèges de Paris; mais on n'en sait pas moins

(1) *La Fiscalité sur l'éclairage à Paris*, par Gustave Bienaimé. (*Journal de la Société de statistique de Paris*, octobre 1893.)

quel est le bon marché de ce mode d'éclairage et combien il s'accroît à mesure que l'industrie tire meilleur parti d'éléments impurs. Si les produits de choix donnant une lumière exceptionnelle coûtent cher, les produits ordinaires sont à très bas prix.

Prix du bois à brûler. — Les prix du bois à l'Hôtel-Dieu remontent à 1502 avec 18 sous 4 deniers tournois la voie, qui probablement était déjà de 56 pieds cubes (1 stère 92). En 1524, la valeur de cette mesure dépassait 1 livre ; en 1544, 2 livres ; en 1555, 3 livres ; en 1575, 4 livres et atteignait, en 1599, 2 écus 30 sous (4 livres 10 sous). Les prix du bois disparaissent alors des comptes de l'hôpital ; mais de même qu'on a, pour corroborer en partie ceux de cette source, les archives des Quinze-Vingts (1502-1552), on a, pour remplacer les manquantes, celles du collège de Beauvais (1655-1667) [1] qui donnent à la voie la valeur de 14 et 15 livres, puis se trouvent les comptes de Louis-le-Grand.

Ceux-ci montrent, entre 1688 et 1752, les chiffres de 12 à 16 livres et par exception de 17 à 21. Les prix de 19 livres deviennent presque constants jusqu'en 1780 et après ce sont 22 livres 10 sous et 24 livres avec 17 en 1791 et 27 en 1793.

Entre temps (1758-1780) des prix aux Quinze-Vingts, un peu plus forts, peuvent servir de contrôle. Le fait est que la distinction au collège entre le bois neuf et le bois flotté n'étant pas bien nette, il est possible que les chiffres ci-dessus aient appartenu à la moins chère des espèces, sauf les derniers.

En résumé, la valeur du bois qui avait tant augmenté pendant les xvi^e et xvii^e siècles, était presque doublée à la fin du xviii^e par rapport au début de celui-ci.

A l'Hôtel-Dieu, où les prix reparaissent en 1803, le stère de bois neuf, pour ne citer que celui-là, vaut d'abord 16 fr. 50 c., puis 17 fr., 18 fr. et plus de 19 fr. jusqu'en 1870. Il atteint et dépasse 20 fr. de 1871 à 1886 et ensuite se tient souvent au-dessus, mais pour redescendre à 15 fr.

Au collège, depuis 1804, il en a été à peu près de même et les plus récents sont environ le tiers de ceux d'il y a un peu plus d'un siècle.

Prix du charbon de bois. — La voie (mesure équivalant à deux hectolitres) coûtait à Louis-le-Grand — il n'y a pas d'autre source ancienne — 2 livres 6 sous en 1688 ; 3 livres en 1704 ; 4 livres 12 sous 6 deniers en 1716 ; 3 livres 6 sous en 1719 ; 5 livres en 1724-1726. Ensuite elle ne coûtait plus que 4 livres 6 ou 8 sous jusqu'en 1744 ; mais remontait à 5 livres 2 ou 7 sous de là à 1752, redescendait à 4 livres 8 sous 9 deniers ou 4 livres 18 sous jusqu'à 1784 pour finir à 5 livres 2 ou 16 sous en 1793. En somme, la valeur avait doublé au bout de vingt-cinq ans et, après un fléchissement passager, était, trente autres années écoulées, presque une fois et demie plus grande qu'en 1688, ce qui, après un nouveau fléchissement, était redevenu tel peu avant la Révolution. On voit que le charbon avait plus augmenté que le bois rien que dans le siècle dernier.

Dès 1803, on a les prix à l'Hôtel-Dieu comme à Louis-le-Grand. Au premier c'est, pour l'hectolitre (la demi-voie), de 3 fr. 40 c. à 4 fr. 85 c. d'abord, puis de 3 fr. 50 c. à 4 fr. jusqu'en 1844. Après, le chiffre le plus fort est dépassé, mais pour être abaissé de 1850 à 1860, reprendre jusqu'en 1870, et redescendre à 3 fr. et 4 fr. où il est encore en 1893.

Au collège c'est de la voie (2 hectolitres) qu'on a les prix modernes, ils partent

(1) Archives nationales, H, 2785.

de 6 fr. 50 c. pour arriver en 1853 à 8 fr. 18 c., s'étant abaissés à 5 fr. 40 c. et haussés à 8 fr. 97 c. ; mais depuis c'est le quintal qui sert d'unité et il suffira de dire qu'il a été de 20 à 24 fr., n'étant plus qu'à 21 fr. depuis 1887.

Il suffira aussi de se reporter aux presque premiers prix de l'hectolitre à Louis-le-Grand pour voir que les derniers (convertis) sont les mêmes, comme aux hôpitaux.

Les uns et les autres seraient descendus bien au-dessous du point de départ sans l'accroissement de l'impôt, lequel du reste avait été autrement fort sous l'ancien régime (1).

Prix du charbon de terre. — L'exposé des prix du charbon de terre sera bref, car ils ne datent que de 1812 à l'Hôtel-Dieu et de 1808 à Louis-le-Grand où ils s'arrêtent à 1814 pour ne reprendre qu'en 1830. Dans la première et courte période du collège les 100 kilogrammes sont marqués de 3 fr. 30 c. à 3 fr. 45 c., tandis qu'à l'hôpital la même quantité est cotée 3 fr. 08 c. et 3 fr. 12 c. Là, dès 1814, les prix s'élèvent de 4 fr. 71 c. à 7 fr. 52 c. jusqu'en 1821, puis ils descendent en restant aux environs de 4 fr. De 1850 à 1854, nouvelle baisse et, de 1855 à 1862, nouvelle hausse. De 1863 à 1872 autre baisse, et de là à 1879 autre hausse. Depuis il y a eu moins de variations et le dernier chiffre (3 fr. 55 c.) est presque pareil à celui de 1881 et inférieur à la plupart de ceux du début. ·

Cette marche est à peu près la même à Louis-le-Grand dont les prix et sans doute les qualités sont supérieurs.

Tels sont les prix donnés à titre d'exemple quoique plusieurs ne concernent pas des objets entrant pour beaucoup dans la dépense de la vie ordinaire. Les objets qu'il y aurait à retenir pour en rapprocher les variations respectives sont, on le sait, ceux qui comptent le plus par leur valeur et par leur consommation ; mais pour peu d'entre eux seulement les prix ont pu être relevés en séries longues et synchroniques. Leur rapprochement ne saurait donc faire ressortir qu'un mouvement d'ensemble limité. Il paraît néanmoins devoir être tenté.

(A suivre.)

Gustave BIENAYMÉ.
